

CSE PRISE DE MANDAT

INFORMATION

Pour ce stage, il est nécessaire au préalable d'avoir effectué la Formation Syndicale Générale « Niveau 1 » ou « Participer à la vie de la CGT ».

Ce stage « spécifique » s'adresse aux élus titulaires du CSE et ouvert aux suppléants selon accord d'entreprise, soumis à l'acceptation du devis par le trésorier du CSE.

Vous devez informer l'UD de l'acceptation du congé afin d'établir le devis, envoyé au trésorier du CSE, pour signature.

Votre demande d'absence est à envoyer à l'employeur au plus tôt (délai légal 30 jours avant le début du stage).

Tous les modèles de lettre sont disponibles sur le site <http://www.ud37.cgt.fr/>

FICHE D'INSCRIPTION

Stage CSE – Prise de mandat

17 au 21 mars 2025

Syndicat CGT :

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Nom du CSE :

Nom du ou de la trésorier.e du CSE :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Formations syndicales suivies :

Niveau 1 ou Participer à la vie de la CGT oui non si oui année

Niveau 2 ou Développer la CGT : oui non si oui année

CSSCT : oui non si oui année

Autres formations syndicales :

A renvoyer à Union Départementale CGT d'Indre-et-Loire

Secteur Formation Syndicale

18, rue de l'Oiselet – 37550 SAINT-AVERTIN

Tél : 02.47.38.53.81

Mail : formation37@cgt.fr

La confirmation de la tenue de ce stage vous sera communiquée dès que nous aurons connaissance d'une participation minimum de 8 stagiaires